

Comment composer mon dossier d'inscription pour la saison 2019-2020?

Si vous avez déjà rempli un dossier d'inscription pour la saison 2018-2019, inutile d'en remplir un de nouveau ! Présentez-vous à l'accueil du CSC pour une simple mise à jour de vos informations et pour le règlement de l'adhésion.

→ Je veux inscrire un ou plusieurs **enfants** à l'Accueil de loisirs /
Accueil Périscolaire ou Maisons des Jeunes :

1. Remplir la fiche familiale (1 seule pour l'ensemble de la famille)
2. Remplir la fiche individuelle enfant (1 fiche par enfant ou par jeune)
3. Prendre connaissance du projet éducatif et du règlement intérieur du lieu d'accueil (ALSH, APS ou Maison des Jeunes)
4. Rapporter les pièces demandées : Attestation CAF et attestation d'assurance

→ Je veux inscrire un ou plusieurs **enfants** à une activité de loisirs
(autre que l'Accueil de loisirs / Accueil Périscolaire ou Maisons des
Jeunes) :

1. Remplir la fiche familiale (1 seule pour l'ensemble de la famille)
2. Remplir la fiche individuelle enfant (1 fiche par enfant ou par jeune)
3. Rapporter les pièces demandées : Attestation CAF et attestation d'assurance

→ Je veux inscrire un ou plusieurs **adultes** à une activité de loisirs
(autre que l'Accueil de loisirs / Accueil Périscolaire ou Maisons des Jeunes) :

1. Remplir la fiche familiale (1 seule pour l'ensemble de la famille)
2. Rapporter les pièces demandées : Attestation CAF et attestation d'assurance

**Rapporter l'ensemble du dossier d'inscription et des pièces justificatives
au Centre Socioculturel Mireille Moyon le plus tôt possible,
accompagné du règlement de la nouvelle adhésion
(10 € / personne ou 19 € / fratrie).**

Tout dossier incomplet sera refusé.